

Troyes, le 2 mai 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Diagnostics des installations d'assainissement non collectif (ANC) : une mobilisation commune pour mieux accompagner les habitants

Le mardi 22 avril 2025, l'Association départementale des maires de l'Aube (AMF10), présidée par François Baroin, et le Syndicat des Eaux de l'Aube (SDDEA), présidé par Nicolas Juillet, ont réuni élus et responsables pour évoquer les difficultés rencontrées lors des diagnostics périodiques des installations d'assainissement non collectif (ANC).

Ces diagnostics obligatoires consistent à la vérification du bon état, du bon fonctionnement et de l'entretien des différents éléments composant l'installation dans un objectif de préservation de la santé publique et de protection de l'environnement. Il convient de ne pas les confondre avec les contrôles de conception, qui sont réalisés lors de la création d'une installation, ni avec les contrôles ponctuels réalisés lors de la vente d'une habitation, afin de s'assurer de sa conformité aux normes techniques en vigueur.

Au cours de cette réunion, plusieurs points de vigilance ont été soulevés :

- **Le coût du diagnostic**, source d'interrogations, voire d'inquiétudes, notamment chez les personnes en situation financière précaire ;
- **Un besoin accru d'information et de pédagogie** autour des obligations réglementaires, souvent jugées complexes et techniques ;
- **Des contraintes d'organisation pour les prises de rendez-vous**, qui peuvent compliquer la bonne réalisation des diagnostics.

Il a également été rappelé que le maire, dans le cadre de ses pouvoirs de police générale, est garant du bon ordre, de la sûreté, de la sécurité et la salubrité publiques » (article L. 2212-2 du Code général des collectivités territoriales).

Face à ces constats, l'AMF10 et le SDDEA expriment une volonté commune : celle d'améliorer les conditions de mise en œuvre de ces opérations. Cet engagement partagé doit permettre de trouver des solutions équilibrées, à la fois respectueuses des obligations légales et réglementaires, et répondant aux attentes exprimées par les habitants.

Ensemble, ils entendent renforcer le dialogue avec les élus locaux et les usagers pour garantir un service public à la fois efficace, équitable et acceptée de tous.